

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 26 JUIN 2025  
PARIS OU DISTANCIEL

10%  
DE RÉDUCTION

POUR TOUTE INSCRIPTION  
REÇUE AVANT LE  
31/05/2025



10<sup>e</sup> ÉDITION

# ABUS DE DROIT ET OPÉRATIONS PATRIMONIALES

Quels risques et quelles solutions face aux dispositifs anti-abus ?



JOURNÉE PRÉSIDIÉE PAR

**Gilles BACHELIER**

Président de chambre (h.)  
CONSEIL D'ÉTAT



FORMATION  
HOMOLOGUÉE

CNB

Une attestation vous sera remise  
validant 7 heures de formation

PATRIMOINE



Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

AVEC LA PARTICIPATION DE



C&C NOTAIRES

**FIDAL**  
AVOCATS

C/M/S/ Francis Lefebvre  
Avocats



## Boris MASSOUTIER

Manager du Pôle Droit et Chiffre  
bmassoutier@efe.fr  
@EfeJuridique

**La lutte anti abus occupe le devant de la scène de la lutte contre la fraude et ne se limite plus au seul article L64 du LPF.** Aujourd'hui, avec l'instauration du but principalement fiscal de l'article L64 A du LPF et des diverses clauses anti-abus, la pratique fiscale patrimoniale se doit de revoir ses schémas et d'identifier les opportunités restantes.

La lecture des récents avis du Comité de l'abus de droit et des arrêts du Conseil d'État permet d'établir une cartographie des pratiques acceptées ou non et des justifications autres que fiscales qui emportent la non-requalification en abus de droit. Toutefois, il convient d'approfondir ces opérations pour en déduire le risque réel encouru sur vos opérations en cours ou futures.

Aujourd'hui, au-delà des enjeux des pénalités financières, il convient également d'intégrer **le risque d'une procédure pénale et d'une recherche de complicité des conseils** à l'origine des opérations.

Cette journée exceptionnelle organisée par EFE et présidée par Gilles Bachelier, est l'occasion unique de faire le point sur **vos structurations et opérations en cours et futures afin d'en prévenir les risques et d'y trouver une solution alternative.**

### POUR QUI ?

- Avocats
- Fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Banquiers privés
- Notaires
- Experts-comptables

### POURQUOI ?

- Identifier les montages et situations à risque et s'en prémunir en proposant des alternatives
- Définir de nouvelles stratégies patrimoniales
- Bénéficier des commentaires du Président Gilles Bachelier, président du Comité de l'abus de droit fiscal

### COMMENT ?

- Analyse des jurisprudences et des avis du Comité de l'abus de droit fiscal par des avocats et notaires experts en ingénierie patrimoniale
- Ce grand rendez-vous est conçu sous forme interactive : vous avez la possibilité de réagir et de poser des questions aux intervenants à tout moment
- Une documentation exhaustive reprenant l'ensemble des textes et arrêts commentés au cours de la journée vous sera remise en début de séance

### LES ACQUIS

- Mettre en œuvre de nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales en tenant compte des redressements réalisés en 2025
- Sécuriser vos pratiques et vos opérations d'optimisation patrimoniale passées et futures
- Maîtriser concrètement les risques encourus sur plusieurs schémas mis en œuvre sur la place en matière de fiscalité patrimoniale
- Les acquis de la conférence ne seront pas évalués

### Note de satisfaction

★★★★★ 4,4/5



5 ★★★★★

Les formateurs étaient de très très bon niveau avec des retours d'expérience toujours intéressants.



5 ★★★★★

Très bonne formation, programme et surtout intervenants de très grande qualité.



5 ★★★★★

Très formatrice, et la présence de M. Bachelier était un vrai atout pour cette présentation.



4 ★★★★★

Bonnes interventions, pertinentes par rapport au sujet, bon support de formation.

### LES INTERVENANTS



#### Jean-François DESBUQUOIS

Jean-François Desbuquois est avocat associé, Directeur technique national du département Droit du patrimoine, FIDAL. En tant que directeur technique national, il est garant de la doctrine de son département et de son excellence technique. Il conçoit l'offre de services au bénéfice des clients.

Spécialisé en ingénierie patrimoniale et en transmission familiale d'entreprises, Jean-François participe à de nombreux cercles de réflexion et lieux d'échanges avec l'université, les administrations et les autres spécialistes de la matière. Jean-François est également l'auteur de nombreux articles et conférences sur ces sujets, ainsi que de plusieurs ouvrages de référence publiés aux Éditions EFE (Holding animatrice de groupe et fiscalité patrimoniale, les pactes Dutreil, ISF et droits sociaux, Guide pratique de l'IFI).



#### Arnaud TAILFER

Arnaud conseille et assiste une clientèle française et étrangère de familles et d'entrepreneurs mais également d'entreprises (TPE, PME et multinationales) dans le cadre de leurs obligations fiscales et de leurs relations avec l'administration.

Sa pratique couvre notamment les domaines de l'audit de risques et mise en conformité, en particulier dans un contexte international, pour les individus et entreprises, et, également, du contrôle fiscal et contentieux avec la représentation pendant le contrôle, élaboration d'une stratégie pour faire valoir les droits des contribuables et négociation avec l'administration fiscale. Si nécessaire, mise en œuvre des procédures contentieuses.

En raison de sa pratique contentieuse, Arnaud a également développé une expertise particulière en matière de procédures fiscales sensibles (perquisitions fiscales, fraude fiscale, escroquerie, etc.).



#### Bruno GOUTHIERE

Bruno Gouthière, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a rejoint CMS Francis Lefebvre Avocats après avoir été administrateur civil au Service de la Législation fiscale du ministère des Finances puis chef de bureau, affaires fiscales internationales, SLF.

Il est l'auteur de l'ouvrage de référence en matière fiscale internationale, Les impôts dans les affaires internationales, aux Éditions Francis Lefebvre.



#### Pierre CENAC

Pierre Cenac, associé fondateur, est spécialisé en droit patrimonial et en droit de la famille.

Fort d'une expérience reconnue en matière de transmission d'entreprise, il est aujourd'hui considéré parmi les acteurs incontournables de ce domaine d'activité.

Professeur affilié auprès de l'Université Paris IX Paris-Dauphine, conférencier notamment auprès de l'École Française du Barreau et de l'Institut du Droit de la Famille, il est l'auteur de nombreux articles dans le domaine de l'ingénierie patrimoniale et de la transmission d'entreprise.

# IDENTIFIEZ LES RISQUES FISCAUX DE VOS STRATÉGIES PATRIMONIALES

PROGRAMME

JEUDI 26 JUIN 2025

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

**Gilles BACHELIER**

Président de chambre (h.)

CONSEIL D'ÉTAT

**8h45** Accueil des participants

**12h30** Déjeuner

**9h00** **Maniement de l'abus de droit par la jurisprudence du Conseil d'État**



**Gilles BACHELIER**

Président de chambre (h.)

CONSEIL D'ÉTAT

**9h30** **Dividendes, salaires, plus-values : où passe la ligne rouge ?**

- Management packages : consolidation de la jurisprudence sur la requalification en traitements et salaires
- Répartition capital/travail et distribution de dividendes : le recours aux holdings n'est pas suffisant

**Apport-cession et soultes : l'imposition différée sous tension**

- Soultes et report d'imposition : un usage strictement encadré par les juridictions
- Prise en compte des réinvestissements : différés, indirects ou internes, quelles marges de manœuvre ?
- Apports successifs : fractionner pour mieux appréhender ne fonctionne pas nécessairement

**Restructurations et revenus patrimoniaux : les nouveaux angles d'attaque**

- Réduction de capital ou dividendes ? État des lieux
- Schémas mère-fille : détention artificielle et sociétés vidées de leur substance



**Arnaud TAILFER**

Avocat Associé

ARKWOOD

**11h00** Café-Networking

**11h15** **Fraude à la loi civile et abus de droit : quand les opérations civiles constituent-elles un abus ?**

- Régimes matrimoniaux et PACS : une source d'abus de droit à l'épreuve de l'administration fiscale
- Comment encadrer et sécuriser le démembrement sociétaire ?
- SCI : quelles opérations sont redressées ?



**Pierre CENAC**

Notaires Associé

C&C NOTAIRES

**14h00** **Transmission : quelles pratiques demeurent à risque ? Quelles solutions alternatives possibles ?**

- Donation : toute « réappropriation » constitue-t-elle nécessairement un abus de droit ?
- Quasi-usufruit : quelle application du dispositif anti-abus ?
- Cession d'usufruit à une société et article 13-5 du CGI
- Cession conjointe de titres de sociétés et redevable de la plus-value
- Donation indirecte via un prêt in fine : absence d'abus de droit dès lors qu'il n'y a pas dissimulation ?
- Comment concilier clause de réemploi et quasi-usufruit ?
- Donations en cascade : un abus de droit par principe
- Quelles solutions alternatives pour transmettre de manière anticipée sans risque d'abus de droit ?



**Jean-François DESBUQUOIS**

Avocat Associé

Directeur technique Droit du patrimoine

FIDAL AVOCATS

**16h00** Café-Networking

**16h15** **L64, L 64 A, abus de convention, clauses anti-abus : quelles opérations patrimoniales internationales sont concernées ?**

- Quelles applications des dispositifs anti-abus dans les stratégies patrimoniales internationales ?
- Quels sont les schémas actuellement à risque ?
- DAC 6, déclaration des montages fiscaux : quelle réalité pour les praticiens de la fiscalité patrimoniale ?
  - Quels sont les montages de planification fiscale devant faire l'objet d'une déclaration ?
  - Quels éléments d'information et documents devraient être transmis ?



**Bruno GOUTHIERE**

Avocat Associé

CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

**17h30** Clôture de la conférence





EFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**

**POUR VOUS INSCRIRE  
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site [www.efe.fr](http://www.efe.fr)



Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :  
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com).

**Rejoignez EFE sur LinkedIn**



EFE - Edition Formation Entreprise

**les acteurs de  
la compétence**

Membre de la Fédération  
Les acteurs de la Compétence



## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

**Jeudi 26 juin 2025**

**Paris ou à distance**

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation  
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris  
[serviceclient@abilways.com](mailto:serviceclient@abilways.com) - [www.efe.fr](http://www.efe.fr)  
Tél. : 01 85 53 27 10

### RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

**Posez vos questions à Boris Massoutier**

Tél. : 01 44 09 12 75 • [bmassoutier@efe.fr](mailto:bmassoutier@efe.fr)

### PARTICIPATION (TVA 20 %)

**1 095 € HT**

**Réduction de 10 % HT pour toute inscription reçue avant  
le 31/05/2025 (REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.